



Problème d huissier commandement de payer

Par **elvisna**, le **14/06/2015** à **16:04**

Bonjour . Un huissier est venu me déposer un commandement de payer afin de saisie. Je pense qu' il y a plusieurs anomalies dessus, est-ce qu' il n'aurait pas dû me faire signer un papier comme quoi il me l'aurait remis en main propre ? Dessus il y a le nom de mon ex-conjoint ou il y a figuré qu' il habite à la même adresse que moi alors que nous sommes séparés depuis 6 ans et que j' ai mon nouveau logement depuis 3 ans. Ensuite il y a été marqué qu' il y a une copie d' un titre exécutoire chez un notaire en date de 2007 alors que c' est la date du rachat de crédit que nous avons fait chez lui. Dès son arrivée il me dit qu' il faut que je paie sous huit jours sinon il vient me saisir. Et enfin nous avons été convoqués au tribunal avant 2012 pour le même créancier nous avons eu un accord avec eux que si nous rendions notre bien pour une certaine somme il ne nous mériterait plus . Et aujourd' hui l' huissier me dit que nous devons encore la somme de 14000 euros avec intérêt en courant depuis 2012. Pouvez-vous me dire ce que je peux faire si vous avez tout bien compris mettez ci cordialement